



## Convocation a la maison du droit devant le delegue du procureur

-----  
Par questioninfo

Bonjour

Je suis convoqué devant le délégué du procureur a la maison de la justice. Une personne a porter plainte a tord et est accusé de plainte calomnieuse. Il m'a citer comme ayant participer a sa recherche avant de déposer plainte. Je n'y ai pas du tout participer et ses propos me concernant sont totalement faux. je n'ai pas porter plainte avec lui et il est parti seul et de son plein gré déposé cette plainte. On a été confronté au commissariat mais il n'a pas voulu revenir sur ces propos. Comment va se passer cette convocation devant le delegué du procureur, vais je encore une nouvelle fois m'expliquer va til y avoir une nouvelle confrontation. Merci de votre aide